



tchû nos les Sossons

périodique trimestriel de la Confrérie des Sossons d'Orvaulx asbl

Editeur responsable : Jean-Marie SINDIC, grand chancelier - rue de France 4 - 6820 Florenville - Tél. 061/311843

© Reproduction interdite.
Loi du 11-03-1957 : toute reproduction, intégrale ou partielle est illicite.

N° 3 - Décembre 85-Janvier 86

Quelle est la structure de notre confrérie ?

Dans notre premier périodique trimestriel, nous vous avons donné la liste et les fonctions de chacun des membres du grand conseil.

Le second numéro vous donnait la structure complète des confrères togés formant le grand chapitre.

Cette fois, nous vous donnons les membres formant le chapitre, dans l'ordre chronologique de leur intronisation. Cette liste ne reprend toutefois que les membres en règle de cotisation (*)

(*) Sauf erreur ou omission. Dans ce cas, veuillez avertir le secrétariat.

Intronisés le 18 juin 1977

DERUETTE Marc - DEWORME Elie - d'OTREPPE Philippe - LAVAL Jean - LELEU Charles - MICHEL Joseph, PROTIN Marius - THEODORE Albert - VAN REGEMORTER Jacqueline.

Le 10 juin 1978

BRIADE Christian, CARPENTIER Roger - DELHAYE Emile - Madame FRANÇOIS Roger - Madame JACQUEMART Luce - NEMRY Etienne - NOIZET Albert - PLANCHARD Jacques.

Le 23 juin 1979

ALLARD Louis - FELLER Roger - GATELIER Anne-Marie - JAMAR Michel - PROTIN Pierre - SPIRLET Gabriel.

Le 14 juin 1980

BUCHET Jacques - DERWAELE Roger - DUSSART Ginette - GOOSSE Louis - HARBULOT Jacques - HUBERT Eliane - LAURENT Jules - PONCIN Jules - ROSSIGNON Auguste - YERNAUX Françoise.

Le 13 juin 1981

DINON Jean-François - LOISON René - VENTER Guy.

Le 5 juin 1982

BESONHE Hubert - DEFRANCE Etienne - DEVAUX Paul - GEORIS Freddy - MAHY Marc - SIMON Pierre - VAN BEVER Monique.

Le 5 juin 1983

BAUDON André - BOULANGER Jean-Claude - DELOBBE Joseph - DESTENAY Colette - GLATIGNY Daniel - HUBERT Jean-Baptiste - LATRAN René - LIBERT Georges - NAIF Eugène - SEYNAVE Jean-Claude - VANDERLEENEN Betty - VERCHEVAL Louis.

Le 19 mai 1984

CATOT Agnès - DUFRENE Michel - LALLEMAND Michel - MOREAU Roger - PAIROUX Jean-Marie - POTIEZ Alain.

Le 1^{er} juin 1985

BERTRAND Jean-Pol - BLEY Franz-Louis - BRACONNIER Jean-Michel - COLLARD José - DEGAND Dominique - DEVRIENDT Marie-Jeanne - HENRY Bernard - HOLLAY Marcel - JUNGERS Jean-Pierre - LAURENT Roger - LAURENT Roland - LEPIECE Christian - TEMPELS Eric - VAN DEN EYNDE Georges - ZIMMER René.

Membres décédés

BEHIN Georges - BISSOT Charly - Abbé Louis DOMINIQUE - FRANÇOIS André - GIOT Albert - LAMBERT Emile - LANIER Catherine - MARCHAL Roger - OLISLAEGERS Lucie - WANET Jean-Marie.

Membres cotisants des confréries amies

DEMANGEL J. (Taste-Andouilles du Val d'Ajol - 1978)
RAEMACKERS G. (Taste-fromages de Waterloo - 1978)
MAURY Charlot (St-Arnoul - Chiny - 1979)
MICHAU Jean (Macralles di Haccou - 1980)
MERCATORIS Marcel (St-Arnoul - 1981)
GREGOIRE Robert (Matoufé de Marche - 1983)
BEULLENS Arthur (Chevaliers de la Bière d'Hoegaarden - 1984)
DEBOULLE Henriette (Grands-Gousiers de Beaumont - 84)
FOX Jean-Marie (St-Arnoul - 1984)
JULIN Georges (Petit Bourgogne de Sclessin - 1984)
LANIER Jacques (Noble Cassis de Dijon - 1984)
REMY Geneviève (St-Hubert de Bréheville - 1984)
LEROY Guy (Tire-Bouchon de Rixensart - 1985)

Par sympathie

FORÉT Jean-Marie et NEWMAN Paul (Tire-Bouchon)
TIMMERMANS Franz (St-Arnoul de Chiny)

EDITORIAL

Nous ne dégagerons plus ici le sens à donner au terme « Confrérie ». Il est riche et digne de respect. Toutes nos confréries ont leur habit, leur(s) signe(s) distinctif(s), leur toge.

Il en est certains qui se gausseront, ou risqueront l'une ou l'autre plaisanterie de mauvais goût au passage de nos cortèges, hauts en couleurs. Ce ne sont pas les plus malins ! Et nous n'en faisons aucun complexe, bien au contraire.

Lors de la messe de St Hubert à Bréhéville, le Curé du village, dans un sermon très simple a justement rappelé que toute fête, fut-elle profane, a un caractère sacré. Ce caractère est concrétisé par l'habit, cet habit dont nous sommes fiers, nous Sossons, puisqu'il rappelle, par sa belle couleur, la couleur de la bière que nous aimons voir couler dans nos verres !

Toutes les confréries sont justement fières de leur habit de cérémonie, et sévères à l'égard de tout ce qui le « profane » et le détourne de son sens profond : c'est l'exclusion...

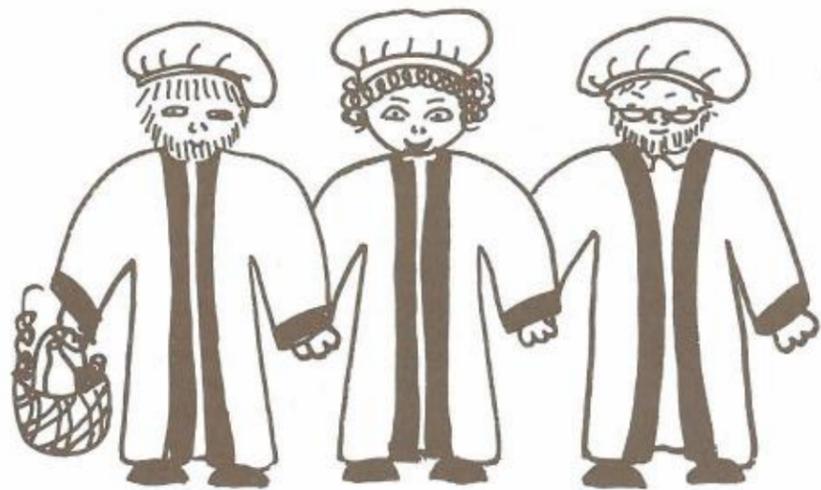
Et nous sommes à nouveau à la veille de tourner une page du grand livre... La brièveté du temps a toujours inspiré les poètes... Depuis Horace, le bon vivant, qui regrettait que le temps trop court ne lui permette pas de savourer plus encore le bon vin du Métaure, jusqu'à nos romantiques, et Lamartine qui dans l'immortel « Lac » demandait au temps « de suspendre son vol » et aux « Heures trop brèves de suspendre leur cours »...

Mais rien n'y fait ! Alors, prenons les choses avec philosophie : au-revoir 1985 et vive 1986 !

Que le millésime vous soit à tous le meilleur possible !!!

C'est le millésime du dixième anniversaire et c'est de bonne augure !

Georges Théodore, Grand-Maître



boun'
asosnadge
en 1986

Chère amie, cher ami,

Sais-tu que ce journal contient 2 bulletins de versement ?

Alors, en l'ouvrant pour y parcourir ces pages de nouvelles, prends soin d'apposer sur ces virements ton nom et adresse, sans oublier ta signature.

Un virement est ta cotisation 1986 : **300 F** au compte 732-6111406-69.

L'autre est le "geste solidarité-sosson", destiné à alimenter un compte qui nous permet d'aider ou de dépanner en certains cas des gens plus défavorisés que nous.

Ce geste, rappelons-le, est tout à fait libre et toute discrétion est assurée.

Ce compte spécial est le suivant : **732-6111971-52.**

Le Grand Chancelier

En quête... d'Histoire ou un périple dans le Péloponèse

... En route pour **Olympie**, nous traversons l'Arcadie, qui occupe le centre du Péloponèse. Essentiellement montagneuse, c'est une de ses régions les plus importantes au point de vue archéologique.

Dans l'ouest du Péloponèse, dans un paysage calme et idyllique, entre le mont Kronion et le confluent de l'Alphée et du Kladeos, s'est développé l'un des plus prestigieux sanctuaires panhelléniques : le sanctuaire d'Olympie !

En plus des cérémonies religieuses, on y avait institué, dès une très haute antiquité, des jeux, les **jeux olympiques** qui suscitèrent à la longue l'intérêt de tous les Grecs.

Avec les jeux olympiques, l'idéal de noble rivalité rencontra sa pleine expression : en effet, ils contribuèrent pendant des siècles à l'union et à la paix du monde grec. C'est pourquoi, le sanctuaire où ils se déroulaient fut connu et reconnu comme l'un des plus grands centres panhelléniques.

On connaît mal les origines du culte à Olympie. Toutefois, les trouvailles archéologiques prouvent que la région d'Olympie fut habitée au moins dès le troisième millénaire avant J.-C. On sait également que le premier sanctuaire, le Gaion, qui se trouvait au pied du mont Kronion, était consacré à **la Terre, Gaia**, épouse d'Ouranos, le Ciel. Plus tard, **Kronos**, le plus jeune fils de Gaia et d'Ouranos, détrôna son père et eut son culte à Olympie avec Rhéa, son épouse. De nouveaux dieux arrivèrent ensuite. D'après la légende, Kronos dévorait ses enfants mâles dans la crainte qu'ils ne le détrônent, comme lui l'avait fait pour Ouranos. Il avait déjà fait disparaître ainsi deux de ses enfants quand naquit Zeus ; Rhéa, alors, donna à son époux une pierre recouverte de langes, qu'il avala, et confia le jeune Zeus aux cinq frères Curètes pour qu'ils le cachent et l'élevèrent en Crète. Quand Zeus fut adulte, il demanda à Métis de l'aider à détrôner Kronos. Celle-ci administra au dieu un remède qui lui fit vomir les deux enfants qu'il avait engloutis. Alors, Zeus, avec l'aide de ses frères et de ses trois sœurs détrôna Kronos après une lutte terrible qui dura dix ans : **la guerre entre les dieux et les Titans** !

Les dieux olympiens ayant remporté la victoire, le sanctuaire d'Olympie appartint définitivement à Zeus.

Ainsi, plusieurs mythes locaux associent-ils le dieu à Olympie et aux jeux. Selon l'un d'eux, les cinq frères Curètes, à qui Rhéa avait confié la garde de Zeus enfant, vinrent de Crète à Olympie. Le plus âgé des cinq frères, Héraclès, organisa alors une course entre ses frères : il remit au vainqueur une couronne d'olivier sauvage, arbre qui pousse en abondance dans la vallée. Il appela ces jeux « olympiques » et décida que la célébration en serait quinquennale puisqu'ils étaient cinq frères.

Selon d'autres traditions locales, Zeus aurait affronté et vaincu Kronos à Olympie ; il aurait lui-même institué les jeux puisqu'il avait pris le pouvoir. Ou bien...

Quoiqu'il en soit, c'est au IX^e ou au VIII^e siècle avant J.-C. que le roi d'Elis, Iphitos, demanda à l'oracle de Delphes ce qu'il devait faire pour sauver la Grèce que frappaient les guerres civiles et les maladies. Apollon répondit « qu'Iphitos et les Eléens restaurent les jeux olympiques » !

C'est à la même époque que trois rois, Iphitos, Lycurgue, le législateur mythique de Sparte, et Cléosthène de Pise remportèrent le plus grand triomphe pacifique de l'Antiquité : ils conclurent un traité permanent, **la trêve sacrée**, qui fut toujours respectée par le monde grec et s'imposa comme loi inviolable du droit international, même lors des conflits les plus dramatiques du monde antique. Les Eléens immortalisèrent ce traité sur un disque de bronze, appelé **disque d'Iphitos**.

Par la trêve sacrée, la région d'Olympie et l'Elis était proclamée terre sacrée et inviolable. Il était interdit aux armées, et de façon générale aux hommes en armes, de pénétrer sur son territoire. **Guerres et hostilités étaient prohibées**, à l'origine durant un mois, et plus tard pendant trois mois.

Ainsi, les athlètes, les représentants officiels des cités et les nombreux fidèles pouvaient-ils se rencontrer en toute sécurité à Olympie et regagner ensuite sans crainte leur patrie.

La proclamation de paix du sanctuaire d'Olympie avait le pouvoir d'émousser les passions, de neutraliser le mal, d'unir les camps ennemis, de faire fraterniser les hommes sur le champ de bataille, d'arrêter les guerres et les hostilités, **de pacifier tout le monde grec**. D'ailleurs, le conseil olympique infligeait aux contrevenants, cités ou particuliers, des châtiments sévères et de lourdes amendes. Ainsi lorsqu'en 420 avant J.-C. Sparte refusa de payer l'amende à laquelle elle avait été condamnée pour avoir occupé militairement la petite ville de Lépréon pendant la trêve sacrée, elle fut exclue des jeux olympiques !

Avec la réorganisation des jeux que réalisa Iphitos, le sanctuaire d'Olympie commença à se développer et à s'imposer à toute la Grèce. Dès lors, **les jeux olympiques eurent lieu régulièrement tous les quatre ans**.

Il semble que c'est à cette époque que l'on commença à établir les listes des vainqueurs et par là même des olympiades, puisque, comme on le sait, chaque olympiade prenait le nom de l'athlète vainqueur au stade, c'est-à-dire à la course simple appelée « stade ». Ceci parce que c'était l'épreuve la plus ancienne.

Remarquons que les olympiades, périodes de quatre ans qui s'écoulaient entre deux célébrations des jeux olympiques, servirent même à dater les événements historiques.

Les jeux olympiques firent la gloire du monde grec. Ils constituèrent **l'accomplissement le plus haut d'un grand idéal** auquel ils s'identifièrent, idéal qui s'imposa durant des siècles à la jeunesse antique. Celui-ci voulait que, par **la compétition honnête et la rivalité courtoise**, se développât **l'âme** et se fortifiât **le corps**, donnant naissance ainsi à une personnalité nouvelle. « Ce n'est pas pour de l'argent qu'ils s'affrontent, mais pour la vertu » (Hérodote VIII, 26). Cette troublante sagesse serait-elle aujourd'hui à jamais balayée ?

Nous voici arrivés au terme de la visite de quelques uns des plus beaux témoins du Péloponèse antique. La boucle n'est pas bouclée pour autant car, avant de rejoindre Athènes, le grandiose site de **Delphes** nous attend au passage !...

(à suivre)
Richard Lambert

CHARADE... une de plus!!!

Mon PREMIER est l'aliment de base en Asie.
Mon DEUXIEME a fait la gloire de Ben-Hur.
Mon TROISIEME est caractéristique aux Namurois.
Mon QUATRIEME est tout simplement une lettre de l'alphabet.
Mon CINQUIEME est réservé au stationnement, pique-nique.
Mon TOUT est un charmant Sosson dont l'attrait de l'art pictural prime celui des jolies femmes.

N.B. Pour toute bonne réponse, l'intéressé vous offrira un «petit» tableau de sa «grande» réserve.

24 MAI 1986
CHAPITRE X^e
ANNIVERSAIRE

BLOQUEZ CETTE
DATE DANS VOTRE
AGENDA

Programme détaillé dans
notre prochaine édition

la vie à Florenville avec... ou sans... les Sossons!

Foire Commerciale du RAF

Deuxième réédition de la Foire d'Octobre, qui connut un succès égal à celui de l'année dernière. Les Sossons, fidèles au poste, ont rehaussé la cérémonie d'inauguration.

Sous le chapiteau de la Foire, ils occupaient un emplacement double de celui de l'an dernier. La buvette connut un engouement auquel ne fut pas étranger le sourire des dames qui accueillaient les consommateurs assoiffés. Confidentiellement, on peut vous dire que 35 casiers de bonne bière « made in Justin Daune, via Orval » furent vidés.

La recette nette ne fut pas énorme, car le coût de l'emplacement était plus élevé. Le trésorier ne craignit pas de « hold-up ». Néanmoins, on s'en tira avec quelques milliers de francs de bénéfice.

CABARET GAUMAIS

Il est décidément bien difficile d'organiser quelque chose à Florenville sans avoir une « concurrence »...

Ce 9 novembre, les Sossons inquiets attendaient les amateurs de patois à la « Maison Blanche »... Dame ! il y avait ce même jour un souper du basket à Florenville, un concours de couyon à l'Ecole de l'Etat, un bal au « Breux ». La veille en outre, les « 3 X 20 » recevaient la visite de la troupe théâtrale réputée de Habay. Excusez du peu... Malgré quoi, environ 90 personnes se pressaient chez Eliane et Jean-Marie pour passer une fameuse soirée pleine d'ambiance et de joie.

Merci à tous ceux qui vinrent nous retrouver. Ils ne l'ont pas regretté.

Le décès du Père de notre Argentier

Notre ami José était tracassé depuis de nombreux mois par l'état de santé de son papa. On sait qu'à 83 ans... mais enfin, tous ceux qui conquirent le « Jules » le savaient solide. Il avait « coltiné » les caisses d'« Ekla et d'Orval » si longtemps et battu la caisse à l'Harmonie St Eloi avec tellement de vigueur...

Jules François est mort le 9 novembre. Nous présentons encore nos condoléances à José et à sa famille.

Au revoir, Guy BOSQUET

On le savait malade. Ses apparitions en Gaume étaient devenues épisodiques. On aurait dit qu'il voulait profiter au maximum des jours qui lui restaient à couler dans ce terroir d'Herbeumont qu'il aimait tant.

Mais voilà... Tout s'est terminé en ce début novembre et nous ne verrons plus le chaleureux sourire de Guy. Nous n'aurons plus le plaisir de serrer une « main amicale » dans le plein sens du mot. Guy Bosquet avait jadis créé l'affiche de la Mi-Carême florenvilloise. Il avait aussi réalisé le diplôme de notre Confrérie.

S'il n'avait pas été intronisé, il était cependant plus sosson que certains. Il est allé retrouver Henry Buchet qui ne l'a précédé dans la mort que de quelques mois. Nous nous souviendrons de lui.

Un nouveau conseiller communal

Le docteur Jacques BUCHET de Muno est entré au conseil communal. Il y remplace Louis Goosse. Le Docteur Buchet est Sosson et il cède la présidence de l'ASBL de gestion du Hall Omnisports.

C'est Francis Gruslin qui le remplace dans cette tâche à lourdes responsabilités.

A l'un comme à l'autre, nos bons vœux dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions !

L'Hôtel de France à l'honneur !

A la finale du concours culinaire Ardennes-Eifel à Diekirch en novembre. Une seconde place a récompensé la gastronomie du « chef » de l'Hôtel de France, Patrice Gouverneur. Ils étaient 10 candidats en finale, soit 3 allemands, 3 français, 3 belges et 1 luxembourgeois. Le lauréat était un chef de la région de Trèves ; la 3^e place est aussi enlevée par une candidate belge... Où est la « gastronomie » française ? Bravo en tout cas au Chef de l'Hôtel de France... Si vous passez par Florenville, le moment sera venu de confirmer les cotes du Jury. Nous sommes contents pour notre ami Jean-Pol Bertrand, sosson médaillé.

en route pour le 10^e...

en attendant le retour de Marcel

Réunion du chapitre à Orval le 23 novembre pour arrêter les grandes lignes du chapitre du 10^e anniversaire.

Disons déjà qu'il se tiendra le week-end du 24 mai. Il débutera le vendredi en fin d'après-midi pour se clôturer lundi.

Du pain sur la planche pour tout le monde!!! Dévoilons les grandes lignes... avec une rétrospective Henry BUCHET pour le vendredi à la Caisse Rurale, un chapitre à Florenville avec les traditionnelles agapes au Breux, un après-midi campagnard à Williers le dimanche, un lundi villerois...

Le gros du travail est donc bouclé... ce qui permettra à notre maître de cérémonie Marcel Devaux de couler des semaines espagnoles paisibles. Il a en effet pris ses quartiers d'hiver sur la Costa Brava jusqu'à la mi-février. Gageons qu'à son retour, il se rappellera le poète du Bellay et qu'il dira lui aussi en revoyant « Les Flonceaux » :

« Plus me plaît le séjour qu'on bâtit mes aïeux,
Que de Costa brava, le décor ambitieux
Plus que le sable d'or me plaît l'ardoise fine,
Et que l'air espagnol, la douceur florentine ».

Bon séjour à nos amis!!!

Georges Théodore

Un nouveau juge consulaire

Georges Goebels, patron de l'Unic ayant démissionné de son mandat de juge consulaire, c'est un autre « florentin » Louis GOOSSE qui a été désigné pour le remplacer.

Le Ministre de la Justice a fait un bon choix.

Il faut savoir qu'au « commerce », la justice est rendue par un tribunal présidé par un magistrat, en l'occurrence Jean Mergeai mais composé de commerçants. Il est compétent pour trancher des litiges entre commerçants, mais également pour prononcer les jugements déclaratifs de faillites, régler et liquider celles-ci, etc... Par ces temps de crise, le travail, hélas, ne manque pas.

Terminons en précisant que Louis Goosse, sosson médaillé, est également le dynamique président des « Chamailots ».

FETE DE LA CHASSE A MUNO

Les années se suivent... et se ressemblent en ce mois d'octobre qui ramène traditionnellement la Fête de la Chasse à Muno. Comme les années précédentes, un soleil radieux présidait aux cérémonies. Notre ami Jo, que les ans ne troublent pas, était toujours aussi énervé, et Jules toujours aussi impérial à la tête de la chorale.

Dans son discours officiel, Jo rappela cependant que la Fête doit être l'affaire de tous...

En évoquant la mémoire d'Albert Darville, qui eut l'idée de cette fête, il souhaita que les jeunes se décident à prendre les rênes...

Hélas, mon pauvre Jo... à Muno comme ailleurs, c'est souvent les mêmes qu'on retrouve partout.

AU REVOIR A « UN GRAND MONSIEUR »

Je ne referais plus ici l'éloge d'Emile Lambert. D'autres l'ont fait abondamment, à juste titre. Ils le connaissaient mieux que moi.

Il convient néanmoins que je redise au nom des « Sossons d'Orvaux » la peine qui fut la nôtre. Il nous avait aidés à la naissance de la Confrérie. Je lui avais demandé conseil. Devant quelques bons verres à « l'Écu de Bourgogne », il m'avait expliqué ce qu'il avait fait avec ses amis, à la fondation du Maitrank.

Je crois qu'il nous aimait bien. Nous le lui rendions, et nous aimions entendre déferler son grand rire, lors de nos chapitres.

Cela valait bien que je joigne l'au revoir officiel des Sossons à celui des nombreux amis qu'il avait partout en province et au-delà.

Georges THEODORE

Une exposition sur la Brasserie belge

Le mercredi 27 novembre 1985, le Docteur Roland Desmecht de la Confrérie du Faro de Bruxelles nous avait invité dans une salle du Vaux Hall de Nivelles. Là, sous les auspices de l'Union des Anciens de l'U.L.B. du Brabant Wallon il avait organisé une magnifique exposition sur la brasserie belge.

De vieilles affiches, un comptoir ancien, une merveilleuse collection de verres, des plateaux à servir, de vénérables plaques émaillées et, parmi d'autres bien belles choses, une liste des anciennes brasseries de Belgique où l'on citait 3 propriétaires de la Brasserie du Prieuré à Muno et 8 brasseurs à Florenville de 1898 à 1922.

Plusieurs autres Confréries que la nôtre avaient répondu à l'appel de l'ami Roland, le Franc Thour de Ciney, la Bière d'Hoegarden, des Chaussons et de la Moinette, les Distillateurs et Brasseurs de Namur et je m'excuse si j'en oublie...

Félicitations à l'organisateur qui a voulu lancer de belle façon l'année de la Bière 1986.

Chronique médicale... « l'ALLERGIE... »

« C'est à la mode... » En effet, on en parle de plus en plus. Voici pour vous éclairer, un article de vulgarisation, dû au docteur VREBOS, pneumologue et allergologue, chef de service à Montignie-le-Tilleul, en passe de devenir gaumais d'adoption, puisqu'il a récemment ouvert un cabinet de consultation à Marbehan...

QU'EST-CE-QUE L'ALLERGIE ?

Certains symptômes, comme un nez perpétuellement bouché, une toux rebelle, ou apparaissant après l'effort, des épisodes de bronchite à répétition, sont bien souvent dus à un état allergique méconnu.

Malgré qu'il soit hasardeux de définir de manière concise, le concept d'allergie, on pourrait le considérer comme un « état biologique particulier qui se traduit par une réponse altérée de l'organisme à des substances normalement tolérées ».

Cet état est induit par la pénétration dans l'organisme de substances étrangères (antigènes) à sa constitution.

Les allergènes (antigènes capables de susciter les manifestations allergiques) sont très nombreux.

Ce sont soit des pneumallergènes (allergènes inhalés), poussières de maison, déjections d'acariens, pollens de graminées ou d'herbacées, spores de champignons, poils et squames d'animaux ;

soit des trophallogènes (allergènes alimentaires) ;

soit des allergènes microbiens ;

soit des allergènes parasitaires d'origine intestinale tels que ascaris, ténia,...

Les allergies produisent de la part de l'organisme, une réponse cellulaire (immunité cellulaire) et humorale (production en quantité anormale des IgE immunoglobulines de type IgE ou encore appelées réagines).

Un conflit peut se déclarer suite à la rencontre occasionnelle d'un allergène avec des anticorps (IgE) préalablement induits par la sensibilisation initiale.

L'extériorisation de cette réaction antigène et anticorps pourra se manifester en fonction de

UN PROJET SENSATIONNEL A VILLERS-DEVANT-ORVAL

Le jour même où notre grand épistolier procédait à l'expédition du précédent écho des Sossons, on fêtait précisément Saint Walfroy.

Un brin d'histoire...

Walfroy, né au début du VI^e siècle, se fixa en Gaule, sur une des collines ardennaises près d'Yvoy (aujourd'hui Carignan), dans le diocèse de Reims. Il passa sa vie dans la solitude et la lutte contre l'idolâtrie. Il vivait sur une colonne d'où il prêchait ! Toutefois, son évêque l'obligea à vivre dans une communauté monastique. Son ermitage, proche de l'Abbaye d'Orval et de la basilique d'Avioth, reste un lieu de pèlerinage et de recueillement et est devenu un haut-lieu touristique de la région.

Au moment de mettre sous presse ce journal, nous apprenons de source généralement bien informée que le Grand Ordre des Nobles Ermites de Gaume et l'Association A.B.T.L. du F.P.P.B.D.L.O. dont le PDG est Monsieur Trébor DRALLA, auraient décidé de commémorer d'une façon grandiose et spectaculaire ce fait unique de l'histoire.

L'UNION LUXEMBOURGEOISE

★ ★ ★

Godefroid KURTH, historien renommé d'Arlon a aussi écrit les paroles de cet air qui est devenu l'hymne des Luxembourgeois.

Voici les 2 derniers couplets, le 5^e étant le plus connu.

A apprendre pour accompagner le « Tchantans, tchantans gaumais ».

*Versez à flots ce généreux Moselle,
Jeunes buveurs plus généreux encore,
Qu'à larges flots il pétille et ruisselle,
Le jus divin qui brille comme de l'or.
Autour de lui nous célébrons nos veilles,
Ces gais festins qui font peur aux bourgeois.*

*On peut le voir au nombre de bouteilles,
Il n'est ici que des Luxembourgeois ! (bis)*

*Ô Luxembourg, ô terre maternelle !
Nous, tes enfants, au seuil de l'avenir,
Nous te jurons une amour éternelle
Dans notre cœur et notre souvenir.
C'est un serment qu'au nom de la jeunesse,
Nous te jurons d'une commune voix,*

*Accepte-le, crois en notre promesse
Il n'est ici que des Luxembourgeois ! (bis)*

Il serait question d'élever dans la cour intérieure du Manoir classé de Villers une immense colonne en marbre blanc de Carrare, que dominerait une statue grandeur nature représentant le « Grand Chambellan » des Sossons d'Orvaux.

Contactée, la confrérie aurait marqué son assentiment de principe pour y tenir son 11^e chapitre en 1987, au cours duquel serait officiellement et "en grandes pompes", inauguré cette gigantesque colonne, dont le sculpteur-réalisateur serait un certain Ehtram TOLREUG.

Précisons que ce monument dépasserait en hauteur celle de la colonne Vendôme à Paris, et que la « crécelle » symbolisant l'appel à la solitude, que tiendrait dans sa main droite la statue du Grand Chambellan, serait en marbre rouge des Cévennes.

Nous attendons d'autres précisions et ne manquons pas de vous tenir au courant dans notre prochaine édition.

Notre Confrère Sosson "Ric Harlambaire", a été chargé de la mission d'ambassadeur pour mener à bien ce merveilleux projet.

Une affaire à suivre !

Quoiqu'il en soit, ce sera un « cas rare ».

L'Orvalien

NOTE IMPORTANTE

en direct de la chancellerie...

Le chapitre de mai 86 approche... avec les fastes d'un X^e anniversaire et aussi, sa cuvée exceptionnelle d'intronisations ! Conformément aux statuts qui régissent la Confrérie, pour son plus grand bien d'ailleurs, vous connaissez la marche à suivre quant aux intronisés.

Aussi, je vous saurais gré de me faire parvenir par écrit, le nom, l'adresse et la profession de la personne que vous présentez ou que vous jugez digne d'être intronisée « Sosson ».

Cette liste sera définitivement arrêtée au 31 mars 1986 et aucune dérogation ne sera acceptée. Qu'on se le dise !

RAPPEL : 2 candidats par membre maximum. Merci de votre compréhension. La réussite du chapitre dépend aussi de l'organisation de chacun.

Le Grand Chancelier

Afin de préparer l'exposition rétrospective « Henry BUCHET » lors de notre chapitre du 10^e anniversaire, nous recherchons toutes personnes susceptibles de détenir des œuvres du peintre ou, tout au moins, de nous renseigner les personnes qui en détiendraient.

Nous prendrons contact avec elles.

Ces toiles seront manipulées avec le plus grand soin, assurées et l'exposition, qui se tiendra en la galerie d'art de la Caisse Rurale de Florenville, sera gardée. Elle durera du vendredi soir au dimanche soir (23-25 mai 86).

Adresses de contact :

Richard DELVIESMAISON

Haut de la Chetteur 8 - Florenville 061/31 2055

Jean-Marie SINDIC

Rue de France 4 - Florenville 061/31 1843

UNE DATE IMPORTANTE

CARNAVAL

FLORENVILLE - 9 MARS 1986

l'individu par : de l'asthme, une toux spasmodique, une rhinite permanente, ou saisonnière, un rhinopharyngite, par un urticaire, un eczéma de contact, une conjonctivite, etc...

On admet que 10 % de la population souffre à un moment quelconque d'une affection de type allergique, tout en sachant que beaucoup d'allergiques en puissance restent sûrement méconnus !

Le sexe ne semble pas avoir d'incidence nette sur les manifestations allergiques.

L'âge intervient dans les extériorisations des manifestations : on verra plus volontiers chez le petit enfant des réactions cutanées et lorsqu'il grandira, apparaîtra, soit de l'asthme soit une rhinite, avec ou sans asthme, ou bien il demeurera tout simplement symptomatique.

Il existe un terrain héréditaire. Si les deux parents sont atopiques (allergiques), les manifestations allergiques de l'enfant apparaissent en général de bonne heure (avant la puberté). Dans le cas où un seul parent est allergique, les manifestations de la descendance sont éventuelles et n'apparaissent qu'après la puberté.

Certaines maladies évolueront inexorablement, cela peut être le cas de l'asthme. D'autres disparaîtront au contraire sans la moindre raison ; elles n'auront duré que quelques années, voire quelques semaines. Le fait n'est pas rare dans certains urticaires. Il en est de même pour l'asthme de l'enfant.

CLASSIFICATION DES SYNDROMES ALLERGIQUES

Sans vouloir aborder dans le détail une classification des syndromes allergiques, sachons qu'il existe :

1. des affections respiratoires et oto-rhinolaryngologiques : asthme, toux spasmodique, rhinite saisonnière (due aux pollens de graminées ou d'herbacées), rhinite permanente (due aux déjections d'acariens, à la poussière domestique etc...), sinusites, rhinopharyngites etc...
2. des affections cutanées : eczéma, urticaires, dermite de contact ;
3. des syndromes oculaires : conjonctivites ;
4. des syndromes sanguins : anémie et thrombopénie par allergie médicamenteuse ;
5. des syndromes articulaires ;
6. des syndromes neurologiques ;
7. des syndromes digestifs ;
8. etc... car le recensement des maladies allergiques est loin d'être complet !

(à suivre)



Vallée de la Semois-Jamoinne — Le Moulin

Ce vieux moulin sur lequel nous possédons fort peu de renseignements, a dû servir de moulin à farine. Le moulin de Jamoinne est un des plus pittoresques et des plus curieux de la vallée de la Semois. Il est aujourd'hui abandonné, cependant, de nombreuses et belles moulins.

Couteûre: ensemble de terrains qui sont soumis à un régime de culture bien déterminé: fréquent dans les lieux-dits de nos villages.

Tchèrtées: charretées de gros sacs de céréales destinées au moulin.

Fêls: fidèles, vigoureux.

Ce poème, tout à fait inédit, est un des derniers qu'écrivit Albert Husson « Du Rôsi », quelques jours avant sa disparition. Dans ce poème, on parle de « grosses tchèrtées tchu vos, dj'amounos ». Il faut savoir que le moulin de Jamoinne était la maison natale d'Albert Husson. Ce moulin fut revendu à Eugène Sindic, grand-oncle de J.-M. Sindic. Il se situe au carrefour des routes vers Les Bulles et Arlon, au centre de Jamoinne et a conservé quelque peu son cachet d'autrefois.

Dans la 3^e strophe, Fernand fait allusion au transport de "moulées", au moulin Husson.

Notre photo: le Moulin Husson - Sur cette photo, on distingue des enfants: un de ceux-ci s'appelle Albert et n'est autre que notre regretté poète gaumais.

reproduction interdite

Lès deûs Fernand du Prouvi

Coume îls ètins rudes patrvayants,
Sint-Pière n'è-m'-té trop rwâtant,
Quand assène mès deûs vis copins
Du Paradès an prins l' tchumin.
A Sint-Châles èt Sint-Djan-Batisse
Pajôles is viquent à l'ospice.

— « Toucè dj'â passé l' quart d'ma viye »
Mu dijot lu Fernand Deudeu.

— « Et dj' seûs l'pus vis du la famiye
Nonante-sij ans, dju n' les campte peus,
Coume tous lès ceûs qui sant toucè
Vula vingt-cinq ans qu'aus-alandes
Dj' rawâ du Brussel toute vote bande
An n' nous roublit-m', ça fât plâjè.
Vos-uys d' Pâques pou nous autes tourtos
Sant dès mouts chauds rêyans d' sulo ».

— Dju n'seus'-m' mau, Albèrt, a l'ospice
Mu dijot l' Fernand Nos Batisses.
Qu'est-ce quu dj'aros fât d'aute, noum dan! »
I r'causot d'Prouvi, d' sa mâjan...
A la voyète d'la petite Coûteure...
« Toucè, dj' n'â pus la viye si deure
Quu du taps d'oû pa grosses tchèrtées
Tchu vos, dj'amounos nos moulées
Fêls camarâdes dj' l'a toudjos té,
Merci, du veneu m'vwar à Vilè... »

Quand dj'rabis'rà l'anée qui vint
Dj'arâ co l'cœur gros dju l' sès bin
— A r'vwar lès deûs Fernand d' Prouvi
Quu l' Bon Djeu v' fache pès, mès doûs vis... »

Du Rôsi (octobre 1983)

à travers les confréries...

Confrérie Saint-Hubert de Bréheville (France)

Le dimanche 3 novembre dernier se déroulait le 3^e chapitre de la Confrérie St-Hubert de Bréheville. Bréheville? Un petit patelin de 265 habitants, accroché au flanc de la « montagne meusienne », entre Stenay et Damvillers et où il fait bon vivre!

Une église, un presbytère, une mairie, une épicerie... pas de bistrot! Une confrérie de chasseurs qui a été créée en 1983 sous le signe de la « Fraternité Saint-Hubert ». Un aumônier belge, l'abbé Moinet, curé de la paroisse et fondateur de la confrérie, originaire de Moinet, près de Bastogne; un grand-maître belge, Geneviève Remy de Florenville, un grand-argentier belge, André Louis, de Florenville également; le grand épistolier, M. Fallet, adjoint au maire et une vingtaine de chasseurs.

En invités d'honneur, et pour la première fois à l'occasion de ce chapitre, deux confréries belges, les Sossons d'Orvaux et Saint Arnoul de Chiny, le tout rehaussé par la présence des sonneurs du Bonlieu, belges et gaumais aussi!

Un dépôt de gerbes au monument aux morts, une messe simple, empreinte d'une grande dignité, au cours de laquelle, après une homélie de très haute envolée et fort appréciée de tous les assistants, l'aumônier de la confrérie procéda à la bénédiction des pains, des chiens et des médailles des futurs intronisés.

Un vin d'honneur offert par les chasseurs et ce fut le cérémonial du III^e chapitre au restaurant Le Relais à Brandeville.

Cinq intronisations, pas davantage! Une diane chasserresse, deux nemrods chevrons et chez les Sossons: G. Théodore et M. Devaux. Cérémonie toute simple, digne, familiale, haute en couleurs et à laquelle participaient notamment 8 Sossons en toge et 4 confrères capés de St Arnoul.

Ajoutés aux 4 sonneurs et leur suite, tout cela donnait au déjeuner-dansant une soixantaine de couverts, dans une atmosphère et une ambiance particulièrement gaumaise... « On se serait cru à un repas de noces » dit un invité.

Une Comtesse franco-belge, la Comtesse de la Marche du Château-Manoir, armée d'une bruyante crécelle, rehaussait de sa présence ces agapes fraternelles! Peut-être est-ce une descendante d'une autre « comtesse de la Marche », Blanche de Bourgogne, une des brus de Philippe le Bel? Mais celle-là fut enfermée à « Château-Gaillard » en 1314...

Quoiqu'il en soit, notre Comtesse eut l'honneur - et la chance - d'enlever tous les lots "chauds", de la grande tombola: couverture "chauffante", thermo "chauffant", et foulard "réchauffant",! De quoi entretenir une chaude atmosphère hivernale dans la grande salle 15^e du Manoir familial!!

A propos de siècles, notons au passage que la fête de Saint-Hubert fut célébrée pour la première fois le 3 novembre de l'année 825 et que la confrérie de Bréheville commémorait ce dimanche-là, jour pour jour, le 1160^e anniversaire de la fête du grand saint.

Heureuse nouvelle aussi pour le grand-maître des Sossons qui eut la surprise de découvrir qu'un de ses ancêtres, un certain Charles Théodore, grand électeur palatin à Manheim en 1794, avait été lui-même grand-maître de l'Ordre de Saint-Hubert, dont l'abbé Nicolas Spirlet, 51^e et dernier abbé de St-Hubert était l'un des principaux dignitaires!

Bon sang ne peut mentir!

Merci donc et félicitations à la confrérie Saint-Hubert de Bréheville et à bientôt la joie de retrouvailles!

Marcel Devaux

à travers les confréries...

A la Quiche Prépointoise à Metz

Sans nul doute, nos amis français savent recevoir.

A 9 h 30 ils nous attendaient avec un bon café et la brioche dans une salle éclatante de soleil et de bonne humeur. Des cars nous conduisent au grand théâtre de la ville pour les intronisations dans un décor somptueux.

Notre ami Sosson, l'Herbert, comme on dit de l'autre côté de la frontière, reçoit fièrement la médaille de ses compatriotes « messins ».

Nous sommes acheminés vers l'Hôtel de Ville où s'achevait un concert de musique bavaroise.

La municipalité nous attendait pour un apéritif pétillant et gouleyant à souhait dans une magnifique salle aux lustres étincelants. « Un petit Versailles ». Le banquet ne fut pas moindre. De 14 h à 20 h, un excellent repas bien arrosé et bien en musique nous fut servi. Je ne sais pas si Pierre s'en souvient mais il y avait du tangage quand nous avons quitté l'Herbert. Heureusement... au Manoir, il y avait... tra la la, Pièrre, quelques bons filtres!!! Une belle journée chez nos amis de la quiche prépointoise.

Marthe Guerlot

A la Cloche d'Or à Trois-Ponts

Trois-Ponts, c'est loin... mais le 16 novembre 1985, le Chapitre des Chevaliers de la Cloche-d'Or de Saint-Jacques fut une telle réussite que l'on est content d'y avoir participé. Après la réception au cercle agrémentée de la tasse de café et du morceau de brioche, on assista à la messe de Saint-Jacques dans l'église de Trois-Ponts. Une chorale avec guitares rehaussait l'office.

Puis ce fut le chapitre au cercle sportif. Plus de trente confréries étaient présentes pour les intronisations. Chez nous, notre Maître es Cérémonies Marcel Devaux fut honoré du titre de Chevalier de Saint-Jacques et reçu la "cloche", d'or!!!

Après le vin d'honneur offert par la municipalité, on remonta à Saint-Jacques où, dans l'hôtel habituel, eut lieu le repas. Celui-ci fut digne de tous les éloges, et, avec l'orchestre et les danses, la soirée se termina aux petites heures.

Jo Braconnier

*"Il n'est de plaisir comparable
à celui de rencontrer un ami,
si ce n'est celui d'en faire un nouveau!,"*
(Rudyard Kipling)

